

Maintien et Actualisation des Compétences Agent de Prévention et de Sécurité

Renouvelez votre carte professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité avec notre formation spécialisée!

Inter

390€ HT

Par personne

Intra

Sur devis

Nous contacter

Les modalités de formation continue

Public : Être en possession d'une

carte professionnelle ou d'une autorisation préalable en cours de validité au moment de l'entrée en formation. Le justificatif devra nous être transmis

obligatoirement.

Durée: 28 heures, 4 jours

Lieu: Interfor - Amiens

Prochaines sessions: Du 23/04/2024 au 26/04/2024

Du 14/05/2024 au 17/05/2024 Du 18/06/2024 au 21/06/2024 Du 09/07/2024 au 12/07/2024 Du 10/09/2024 au 13/09/2024

Objectifs

Objectif Obtenir l'aptitude obligatoire pour pouvoir renouveler son autorisation d'exercer dans le secteur de la surveillance humaine et du gardiennageAutorisation d'exercice CNAPS: FOR-080-2028-02-07-20230585011

Programme

PRINCIPES DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

 Connaître: les principes de la République, les symboles de la République, l'Etat de droit et le respect de l'ordre public.

CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION APS

Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et de déontologie professionnelle.

COMPETENCES OPERATIONNELLES GENERALES

- Gérer les conflits
- Maîtriser les mesures d'inspectionfiltrage.

COMPETENCES OPERATIONNELLES SPECIFIQUES

- Définir les risques terroristes
- connaître les différentes menaces,
- connaître les niveaux de risques associés
- connaître les différents matériels terroristes

Lire la suite sur le site





Modalités et pré-requis de la formation

1 Certification de la formation

Autorisation d'exercice CNAPS: FOR-080-2028-02-07-20230585011

2 Pré-requis et validation des prérequis

Être en possession d'une carte professionnelle ou d'une autorisation préalable en cours de validité au moment de l'entrée en formation. Le justificatif devra nous être transmis obligatoirement. Pour les personnes n'ayant pas retenue la partie « GESTION ELEMENTAIRE – PREMIERS SECOURS » :Nous transmettre une Attestation de formation sur le brevet de secoursme de moins de 2 ans lors de l'entrée en stage.

3 Moyens pédagogiques

- Rappel et apport de connaissances théoriques
- Participation active des apprenants lors de mise en situation

4 Délai d'accès

• Se référer au calendrier de sessions ci-dessus. Sous réserve d'un dossier complet l'entrée en formation peut se faire sous 48h.

5 Modalités d'évaluation de la formation

La validation des acquis est réalisée par le formateur lors des mises en situation.

Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

6 Accessibilité aux personnes en difficultés ou en situation de handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout projet de formation l'équipe Interfor vous accompagne, plus d'infos sur : <u>Notre accompagnement</u>

Quels métiers après cette formation?

• Agent de prévention et sécurité incendie

Quelle spécialisation choisir après cette formation?

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) Formation initiale
- Habilitation électrique H0-BS-BE Manoeuvre
- Titre à finalité professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité

Comment financer ma formation?

Pour connaître les modalités de financement disponibles pour cette formation, nous vous invitons à contacter l'équipe)

Date de dernière à jour : 09/04/2024

